

ANTHROPEN

Le dictionnaire francophone d'anthropologie ancré dans le contemporain

BIOPOLITIQUE

Blais, Louise
Université d'Ottawa, Canada

Date de publication : 2019-04-09
DOI: <https://doi.org/10.17184/eac.anthropen.105>
[Voir d'autres entrées dans le dictionnaire](#)

On doit à Michel Foucault la notion de biopolitique, proposée dès 1974, et dont il attribuera l'héritage à son maître, Georges Canguilhem. Depuis, la notion de biopolitique occupe une place non négligeable dans des domaines et disciplines aussi variés que le « management » privé ou public, la santé et les services sociaux, le commerce ou les sciences humaines et sociales (littérature, philosophie, sociologie, anthropologie, etc.). La biopolitique est au cœur des processus de normalisation et de contrôle social. Citons d'emblée Foucault : « Le contrôle de la société sur les individus ne s'effectue pas seulement par la conscience ou par l'idéologie, mais aussi dans le corps et avec le corps. Le corps est une réalité biopolitique ; la médecine est une stratégie biopolitique » (Foucault, 1994 : 210).

La biopolitique, soutient Foucault, est une stratégie politique de la gouvernance qu'il faut situer dans le cadre qui l'a vu naître : l'émergence du libéralisme (Foucault 2004). La biopolitique désigne le nouvel objet de gouvernance des sociétés libérales depuis deux siècles: la population comme ensemble des gouvernés dans leur existence biologique (Gros et al 2013). La biopolitique est tout à la fois stratégie politique, outil de savoir/pouvoir et pratique gouvernementale/institutionnelle. Sa tâche, sa responsabilité, son mandat est de s'occuper de la « santé » des populations : natalité, mortalité, morbidité, hygiène, alimentation, sexualité, pollution, pauvreté, comportements... l'air, l'eau, les constructions, les égouts, etc. Le champ de la santé s'étend alors à l'infini, à travers un panoptique, c'est-à-dire ce dispositif qui rend possible l'idée d'un regard englobant portant sur chacun des individus (Foucault 1994 : 261).

C'est en ce sens que, pour Foucault, la médecine ne se réduit pas à la seule figure du médecin ; elle est une « stratégie biopolitique » qui se déploie et s'incarne

dans un dispositif institutionnel et professionnel indispensable à la gouvernance des sociétés (néo)libérales (Foucault 1994 : 210). C'est aussi en ce sens que Guillaume le Blanc (2006 :154) soutiendra que : « La médicalisation de la vie humaine est l'évènement majeur de la biopolitique ».

De ce point de vue, les études populationnelles et épidémiologiques, dont les premières remontent au 19^e siècle (Blais 2006), prennent toute leur importance comme outils de la gouvernance. D'une part, elles nourrissent les choix et décisions des gouvernants concernant les populations à gouverner, choix et décisions qui sont à la fois d'ordre politique, économique, social et culturel, et qui s'inscrivent dans des rapports de pouvoir. D'autre part, elles modélisent les représentations des populations (des gouvernés) dans leur existence biologique et sociale. La biopolitique est en ce sens un mode de connaissance, à la fois des populations en tant qu'agrégats d'individus, et de soi en tant qu'individu dans la collectivité.

La biopolitique est, chez Foucault, un outil qui forge les normes, outil essentiel à la gouvernance et ses instances de pratiques : la justice, bien sûr, mais aussi, et notamment, les institutions de la santé, des services sociaux, de l'éducation, du travail, etc. Elle établit des normes visuelles (les apparences, les comportements, les performances, les existences biologiques, etc.) et discursives (les manières de nommer les choses, de les dire, le dicible, ce qui est recevable, la parole, l'expression, l'argumentation). Elle modélise les représentations faites de la norme, des représentations autant de l'autre, du différent, de la non-norme, que de soi en tant qu'individu par rapport et en rapport à autrui et sa place dans la collectivité. Comme le souligne Le Blanc (2006 :9), chez Foucault, la vie est qualifiée par des normes qui sont tout à la fois des normes de savoir et des normes de pouvoir.

Toutefois, le contrôle social n'est pas que processus unidirectionnel, hiérarchique ou « top-down », ce qui serait inadéquat pour rendre compte de la complexité de son mode opératoire. Judith Revel (2008 : 28) résume ainsi le fonctionnement de la biopolitique néolibérale et ce qui en fait l'efficacité dans la pensée de Foucault, efficacité dans le sens de « comment ça marche ». Le contrôle social, dit-elle, est « une économie du pouvoir qui gère la société en fonction de modèles normatifs » de l'appareil d'État et de ses institutions. En même temps, pour qu'il ne soit pas que répression autoritaire, le contrôle social opère par l'intériorisation de la norme chez les individus, une « pénétration fine du pouvoir dans les mailles de la vie », que Foucault appelait le « pouvoir capillaire ».

En tant que mode de connaissance, la biopolitique produit du savoir et donc, selon la formule consacrée, du pouvoir. D'une part, il y a le savoir qui alimente les gouvernants dans l'exercice du pouvoir. Les classifications et catégories toujours plus différenciées de la biopolitique produisent des individus objectivés d'une population à gérer, l'individu-objet sur lequel agissent les institutions de la gouvernance (Blais 2006). Sur ce point, Foucault rejoint des auteurs comme Illich (1975), Goffman (1968) et Castel (1981, 1979, 1977) qui ont analysé et exposé les effets contreproductifs, stigmatisants, assujettissants ou normalisants de la pensée et des pratiques classificatrices dès lors qu'elles enferment les individus dans des catégories.

D'autre part, il y a le savoir qui alimente aussi les gouvernés dans leur rapport à la norme, dans les manières de l'intérioriser à travers les choix, décisions et pratiques qui tissent toute vie au quotidien. Un savoir qui produit ainsi un individu-sujet, un sujet pensant et agissant. En d'autres termes, le sujet émerge à travers les catégories qui le définissent.

La biopolitique renvoie inévitablement à la question de la manière (ou l'art, dirait Foucault) de gouverner (Gros et al., 2013 : 6). À l'ère du numérique, du Big Data, des algorithmes, qui connaissent un essor global depuis la mort de Foucault en 1984, la notion de biopolitique est-elle encore un outil d'analyse efficace des modalités de contrôle et de gouvernement des populations ?

Pour certains, dont Pierre Dardot et Christian Laval (2016), ce passage du gouvernement des corps, c'est-à-dire à une forme de pouvoir qui s'exerce sur les corps par une surveillance individualisée, au gouvernement de soi-même implique un nouveau mode de gouvernance. Celui qui se met en place s'appuierait moins, argüent-ils, sur les normes et contrôles de la biopolitique, que sur l'idée de la liberté des sujets qu'il s'agit de gouverner par des incitations et mesures les laissant en apparence libres d'agir, en canalisant, voire en manipulant les intérêts des individus et des populations. C'est ce que Foucault appelait la « conduite des conduites ». Dardot et Laval donnent comme exemple de telles mesures celui du code de la route, où la liberté est celle du « choix » du chemin et de la destination, mais selon les règles de la route (vitesse, permis, etc.).

D'autres diront que le pouvoir d'accumulation de masses de données par les Facebook, Google et autres grands joueurs de l'Internet dessine un nouvel art de la gouvernance où la surveillance a cédé la place au profilage. D'un régime de normalisation, on passe à un régime de neutralisation, soutient Antoinette Rouvroy (2018 : 63). Et pour Mondher Kilani, la biopolitique détient désormais un « pouvoir démultiplié de surveillance et d'engloutissement des individus et des consciences » (Kilani, 2018 : 292).

Il s'agit alors d'étudier les biopolitiques contemporaines là où elles se redéfinissent en permanence (Fassin, 2006 : 40). Si les catégories de la biopolitique ont tendance à objectiver les individus, elles contiennent aussi une source de resubjectivation. Chez Foucault, le processus de resubjectivation ne se réduit pas à l'individu : se défaire des marques objectivantes de la pensée et de la pratique classificatrices ne se fait pas seul. La création de nouvelles pratiques arrive aussi par le bas, comme en témoigne l'impact des mouvements féministes, écologistes, homosexuels, transgenres, de personnes psychiatisées, etc.

C'est pourquoi Foucault s'intéressait aux micro-pratiques (dans les prisons, les milieux psychiatriques, etc.) comme pratiques de liberté et lieux de désassujettissement. D'où l'importance pour les sciences humaines et sociales d'étudier et d'exposer les nouveaux modes opératoires de la biopolitique, mais aussi les micro-pratiques de résistance, de liberté, les contre-pouvoirs qui se créent dans les interstices de la société. Car la « vie politique » est constituée d'un débat permanent entre gouvernés et gouvernants (Gros et al, 2013 : 7).

Références

Blais, Louise (2006), «Savoir expert, savoirs ordinaires: qui dit vrai? Vérité et pouvoir chez Foucault». *Sociologie et sociétés*, vol.38, n°2, p.151-163.

<https://doi.org/10.7202/016377ar>

Castel, Robert (1981), *La gestion des risques*, Paris, Éditions de Minuit.

Castel, R., F. Castel et A. Lovell (1979), *La société psychiatrique avancée: le modèle américain*, Paris, Grasset.

Castel, Robert (1977), *L'ordre psychiatrique, l'âge d'or de l'aliénisme*, Paris, Éditions de Minuit.

Dardot, Pierre et Christian Laval (2016), *Ce cauchemar qui n'en finit pas. Comment le néolibéralisme défait la démocratie*, Paris, La Découverte, coll. «Cahiers libres».

Fassin, Didier (2006), «La biopolitique n'est pas une politique de la vie», *Sociologie et sociétés*, vol.38, n°2, p.35-48. <https://doi.org/10.7202/016371ar>

Foucault, Michel (2004), *Naissance de la biopolitique. Cours au Collège de France 1978-1979*, Paris, Gallimard/Le Seuil.

Foucault, Michel (1994 [1974]), «La naissance de la médecine sociale», *Dits et écrits*, tome III, n°196, Paris, Gallimard.

Goffman, Erving (1968), *Asiles. Études sur la condition sociale des malades mentaux*, Paris, Éditions de Minuit.

Gros, Frédéric (1996), *Michel Foucault*, Paris. PUF, Que sais-je?

Gros, F., D. Lorenzini, A. Revel et A. Sforzini (2013), «Introduction», *Raisons politiques*, vol.4, n°52.

Illich, Ivan (1975), *Némésis médicale*, Paris, Le Seuil

Kilani, Mondher (2018), *Du goût de l'autre. Fragments d'un discours cannibale*, Paris, Le Seuil. <http://www.seuil.com/ouvrage/du-gout-de-l-autre-mondher-kilani/9782021340020>

Le Blanc, Guillaume (2006), *La pensée Foucault*. Paris, Ellipses.

Revel, Judith (2008), *Dictionnaire Foucault*, Paris, Ellipses.

Rouvroy, Antoinette (2018), «De la surveillance au profilage», Entretien avec Catherine Portevin, *Philosophie magazine*, Hors-série, *Foucault, Le courage d'être soi*, p.60-63.